

TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS



TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS TULLINS

LIVRET D'ACCUEIL

PÉRISCOLAIRE

2025-2026



Les rentrées sont souvent synonymes de changement. La rentrée 2025-2026 ne dérogera pas à ce principe, avec le souci de s'adapter et de concilier avec les évolutions sociétales et réglementaires.

De par sa situation géographique, sa proximité de Grenoble, ses infrastructures routières et ferroviaires, Tullins connaît une évolution de son parc immobilier qui remet en cause la traditionnelle carte scolaire. Pour répondre au cadre de l'Éducation nationale, pour fluidifier les inscriptions et proposer des classes à moindre effectif, la carte scolaire qui indiquait l'établissement de l'enseignement public en fonction du domicile de ses parents est abrogée. Le rattachement à une école se fera à l'échelle communale en fonction des effectifs, des arrivées en cours d'année. Elle sera gérée par le Service Éducation en lien avec les directrices des établissements. La continuité pédagogique des cycles sera maintenue.

Autre nouveauté de la rentrée, l'ouverture d'un quatrième site de restauration rattaché à l'école maternelle Floréal, afin d'offrir aux enfants de moins de 6 ans, une véritable coupure méridienne avec trois bénéfices notables : supprimer les transports entre l'école et le site de la Pléiade, accueillir toutes les demandes de restauration qui sont croissantes, et offrir de meilleures conditions de repas avec des effectifs moindres.

Comme chacun d'entre nous, la commune doit s'adapter aux charges qui impactent ses services. La tarification, établie en 2021, des accueils du matin et soir, de la pause méridienne et de l'after-school, fait l'objet d'une réactualisation pondérée qui ne prend pas en compte les augmentations du coût de la vie ces 4 dernières années. Cette évolution se veut modérée. Elle est de 0,05€ par accueil et de 0,30€ pour la pause méridienne quel que soit le revenu de la famille.

Dans un quotidien en perpétuel changement qui fait l'objet d'une multiplication des sources d'information, cette plaquette est pensée pour être pratique et pragmatique, un outil à votre service. Elle pourra être complétée par les professionnels de la commune si vous le souhaitez.

Bonne rentrée scolaire et périscolaire à tous !

Anne DROGO

Adjointe en charge de la petite enfance,
de l'enfance, de l'éducation et de la famille



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les équipes encadrent et accompagnent vos enfants sur tous les temps périscolaires (avant, pendant et après l'école), dans un principe de continuité et de complémentarité éducative, grâce à de nombreuses activités ludiques.

JOURNÉE TYPE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SONT OUVERTS LE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI.



ACCUEIL DU MATIN

Un temps libre encadré, avec une arrivée et un départ échelonnés.

7 h 30 > 8 h 30 (8 h 20 pour l'école Floréal)
Réservation vivement conseillée



PAUSE MÉRIDIANNE

Elle comprend un temps de repas collectif ainsi que des animations.

11 h 30 > 13 h 30 (11 h 20 pour l'école Floréal)
Réservation obligatoire

Restauration collective avec un menu à 4 composantes et 2 possibilités de régime alimentaire : classique ou alternatif (*végétarien*).

Le prestataire Guillaud Traiteur privilégie les circuits courts et une diététicienne assure l'équilibre des menus.

4 sites de restauration :

- > Groupe scolaire de Fures
- > La Pléiade (*Pédibus ou car*)
- > École élémentaire Desmoulins (*sous conditions*)
- > Mauduit (*École maternelle Floréal*)



AFTER SCHOOL

Un temps ludique, animé, sans départ échelonné.

Réservation obligatoire
16 h 30 > 17 h 30 (17 h 20 pour l'école Floréal)

DES ACTIVITÉS AU CHOIX

- > Plusieurs activités seront proposées par thématique. Des programmes d'activités par période tout au long de l'année.
- > « Jeux et devoirs ». Lieu propice pour commencer ses devoirs. (*uniquement 1 à 2 jours par semaine*).

**Attention, cet atelier n'est pas un soutien scolaire.*

SORTIE DES ENFANTS

17 h 30 > 17 h 40
(17 h 20 > 17 h 30 pour l'école Floréal)



ACCUEIL DU SOIR

Un temps libre encadré, avec une arrivée et un départ échelonnés.

17 h 30 > 18 h 15 (17 h 20 > 18 h 15 pour l'école Floréal)



TARIFICATION

Prise en compte du **Quotient Familial (QF)** dès sa transmission (*aucun effet rétroactif*).

À SAVOIR

Sans envoi de l'attestation de QF ou de l'attestation d'impôts, le tarif maximum sera appliqué.

- ➔ Deux périodes obligatoires : transmission du QF en septembre lors de l'inscription et en janvier (actualisé).
- ➔ Votre facture est établie chaque mois et déposée dans l'onglet « facture » (Portail Péricolaire).
- ➔ Participation aux frais de fonctionnement et d'encadrement pour les enfants munis d'un panier-repas, du fait de la mise en place d'un protocole lié à une allergie alimentaire (PAI), ou pique-nique en cas de grève : 1,70€.
- ➔ Pénalité de retard ou accueil sans réservation : 10€ /enfant.
- ➔ La réservation confirme la présence de votre enfant à un accueil périscolaire.
- ➔ Réservation ou annulation jusqu'à la veille avant 9h sur le planning des activités via le Portail Péricolaire (hors week-ends et jours fériés).

PAIEMENT

- > Par prélèvement
- > Par CB
- > Par CESU
- > Par chèque auprès de la DGFIP
- > En ligne via le site internet de la Ville
- > Avec le QR Code de votre facture dans un bureau de tabac habilité

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL MATIN ET SOIR	PAUSE MÉRIDIANNE	AFTER SCHOOL	
	0	300	0,55€	3,40€	0,70€
	301	400	0,60€	3,75€	0,75€
	401	500	0,65€	4,05€	0,80€
	501	600	0,70€	4,30€	0,90€
	601	700	0,75€	4,55€	0,95€
	701	800	0,80€	4,80€	1,00€
	801	900	0,85€	5,30€	1,05€
	901	1000	0,90€	5,55€	1,15€
	1001	1100	0,95€	5,80€	1,25€
	1101	1200	1,00€	6,05€	1,35€
	1201	1300	1,15€	6,30€	1,45€
	1301	1400	1,25€	6,55€	1,50€
	1401	1500	1,35€	6,60€	1,55€
	1501	1800	1,45€	6,70€	1,60€
	1801	2000	1,55€	6,80€	1,65€
	2001	2300	1,60€	6,90€	1,70€
	2301 et plus		1,65€	7,00€	1,75€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscriptions périscolaires ouvertes

DU MARDI 10 JUIN À 14 H

AU VENDREDI 4 JUILLET INCLUS

via l'Espace Famille (*Portail Espace Famille*)
pour un accueil dès le 1^{er} septembre 2025.

→ IMPORTANT

Si vous inscrivez votre/vos enfant(s)
à partir du **7 juillet**, les inscriptions
seront prises en compte à partir
du **15 septembre 2025**.

Toutes les démarches d'inscription
et de réservation s'effectuent auprès
de votre Espace Famille accessible
depuis le site internet de la Ville.

www.ville-tullins.fr

À VOS AGENDAS

- > RÉUNION BILAN PÉRISCOLAIRE
MARDI 24 JUIN
À 18 H, SALLE JEAN MOULIN
- > FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE
VENDREDI 4 JUILLET
- > RENTRÉE SCOLAIRE
LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE
- > RÉUNION RENTRÉE PÉRISCOLAIRE
MARDI 7 OCTOBRE
À 18 H, SALLE JEAN MOULIN

CONTACTS

SERVICE VIE SCOLAIRE

Tél. : 04 76 07 40 01 *uniquement les matins*
education@ville-tullins.fr

→ RÉFÉRENT PÉRISCOLAIRE

Desmoulin / Floréal

06 52 43 52 31

accueilloisirsDF@ville-tullins.fr

Groupe scolaire de Fures

06 52 71 18 71

accueilloisirsGSF@ville-tullins.fr

TULLINS



Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale